RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS





PRÉAMBULE

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ». Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique « développement durable » de la collectivité, et peut permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	
 La compétence déchets 	p. 4
 Périmètre et installations 	p. 5
LA COLLECTE	
 Collecte en porte à porte 	p. 6
 Collecte en déchèterie 	p. 8
 Collecte en PAV 	p. 11
 Localisation des équipements 	p. 12
LE TRAITEMENT	p. 13
LA PRÉVENTION	
 Actions du SDCY 	p. 17
ELES MOYENS FINANCIERS	
 Les sources de coût 	p. 18
 Analyse financière globale 	p. 20

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



L'année 2020 a été une année exceptionnelle sous de nombreux aspects. Notre société qui se croyait à l'abri des phénomènes épidémiques depuis près d'un siècle, a été rudement impactée par la COVID 19. Cette épidémie a obligé notre pays, nos entreprises, associations et habitants à devoir composer et subir les rigueurs de mesures jamais prises avec une telle ampleur depuis le second conflit mondial.

À la faveur de ces événements, nos concitoyens se sont rapidement rendu compte de l'importance de l'action publique dans leur quotidien, attendant ainsi de la puissance publique, dont notre établissement fait partie, un maintien de la quantité et de la qualité de service pendant toute cette année 2020, que ce soit au printemps, période de restriction stricte ou à l'automne.

La Communauté de communes a affiché une volonté de maintenir ses obligations en lien avec la compétence déchets. Ainsi, à aucun moment, autant pour les ordures ménagères que pour les déchets triés, nos services de collecte en porte à porte n'ont eu à souffrir d'une réduction d'efficacité. Ils ont toujours été opérationnels, obligeant par là même nos prestataires, sur qui une pression régulière a été exercée, à honorer leurs obligations tant de collecte que d'exutoire.

De la même manière, notre collectivité a été la seule Communauté de communes de l'Yonne à maintenir ses déchèteries ouvertes pour les entreprises, puis plus tard, pour ses habitants lorsque ceux-ci ont pu y accéder.

Faire le bilan de l'année, c'est aussi remercier nos agents et ceux de nos prestataires qui ont permis le maintien du service quelles que soient les conditions de restriction sanitaire. Le rapport d'activité d'une telle année est naturellement particulier. Ainsi, l'accroissement du volume des apports en déchèteries n'est pas représentatif d'une année habituelle. Ceci aura certainement, même de manière lissée, des conséquences sur les volumes collectés dans les années à venir.

De même, la dégradation constatée cette année, tant en volume de déchets produits qu'en qualité de tri, s'explique probablement, pour partie, par le sentiment anxiogène développé par la menace sanitaire (d'autres priorités personnelles sont alors mises en avant). Cette évolution doit nous inciter à poursuivre nos efforts pour que nos concitoyens améliorent le mode de gestion de leurs déchets.

Par ailleurs, les enjeux liés à l'augmentation de la TGAP, la réduction de nos ressources liées à la revente des matériaux triés, et la future obligation de généraliser le tri des biodéchets à la source doivent nous inciter à construire une politique plus agressive pour que notre territoire soit plus vertueux en matière de réduction des déchets produits et de valorisation de l'économie circulaire associée à ces derniers.

Yves DELOT Président de la Communauté de communes Serein et Armance

LA COMPÉTENCE DÉCHETS

En vertu de ses statuts, la Communauté de communes Serein et Armance exerce au titre de la "collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés" les fonctions suivantes :

- » Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.
- » Création, gestion de déchèterie des déchets ménagers et assimilés.
- » Aménagement et gestion des points d'apport volontaire.
- » Étude et mise en œuvre de toute action visant à réduire, recycler ou traiter les déchets ménagers et assimilés.

Cette compétence représente un poste important du budget de fonctionnement de la collectivité, soit 37 % des dépenses réelles pour l'année 2020.

Chaque année, pour assurer le bon fonctionnement du service, la CCSA mobilise de nombreux moyens aussi bien humains que techniques (entretien des matériels et autres installations liées à la collecte).

L'instance de gouvernance de cette compétence, au-delà du conseil communautaire est la commission ad hoc ainsi composée <u>suite aux élections municipales de mars 2020</u>:

- BAILLET Patrice, maire de Lasson
- DELAGNEAU Dominique, maire de Hauterive
- LEPRUN Jean-Louis, maire de Mercy
- ETIENNE Roselyne, conseillère de Saint-Florentin
- FERRAG Kamel, maire de Villier-Vineux
- SEUVRE Chantal, conseillère de Saint-Florentin
- BUCINA Murielle, maire de Paroy-en-Othe
- RAMON Patrice, maire de Neuvy-Sautour
- BOUROTTE Flavie, maire de Beaumont
- MATIVET Emmanuel, maire d'Esnon
- DELAGNEAU Jean-Luc, maire de Bellechaume
- BIOT Patrick, conseiller de Saint-Florentin
- TIRARD Philippe, conseiller de Saint-Florentin

PRINCIPALES DÉCISIONS

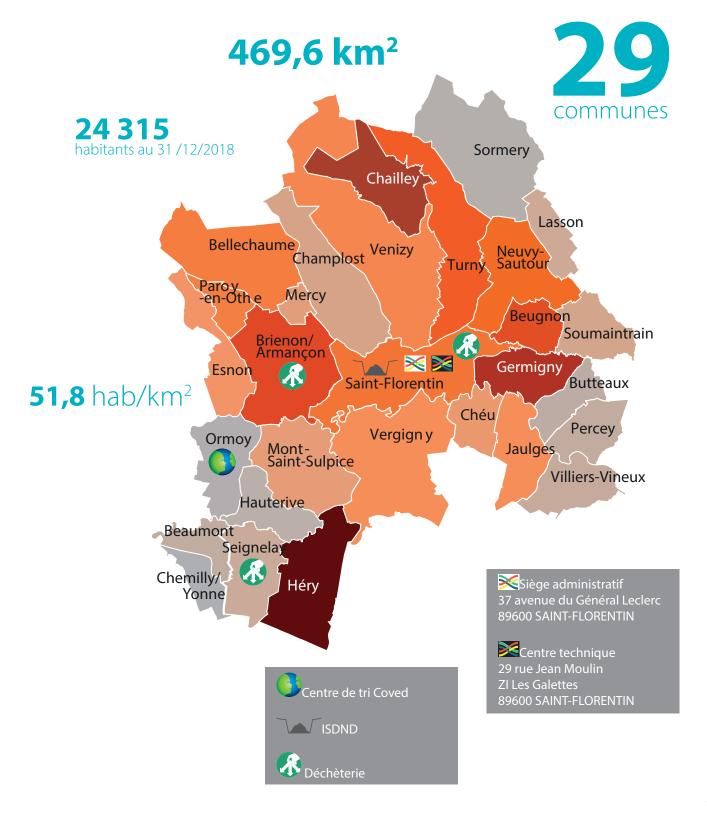
En 2020, il n'y a pas eu de décisions importantes relatives au service déchets.

En effet, se sont sur les premières années de la Communauté que l'essentiel des décisions organisationnelles du service ont été prises.

Il convient de noter cependant deux décisions, à savoir :

- La signature d'une convention avec la société COVED et la Communauté de communes Vanne et Pays et d'Othe pour la gestion des déchets verts de cette dernière qui sont stockés sur le site de Brienon/Armançon.
- La clarification des rôles de la Communauté et des communes concernant l'entretien des points d'apports volontaires.

PÉRIMÈTRE ET INSTALLATIONS



LA COLLECTE

La collecte des DMA comprend d'une part, la collecte en porte à porte des ordures ménagères ainsi que des déchets issus du tri, et d'autre part la collecte des déchets réalisés dans les trois déchèteries et sur les points d'apport volontaire.



15 178 tonnes

15 390 tonnes en 2019



Quantité de déchets ménagers et assimilés éliminés en 2020 soit 679 kg/hab/an tous déchets confondus.

COLLECTE EN PORTE À PORTE 2017 2018 2019 2020

Les collectes des ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) sont réalisées tous les 15 jours (sauf Saint-Florentin et Brienon/Armançon, toutes les semaines). Sont également collectés les points d'apport collectif (bailleurs sociaux, gros producteurs de déchets non susceptibles de tri sélectif comme certains déchets de professionnels et de restauration collective) et les bacs de collecte collective disposés sur l'espace public. La collecte est réalisée par la société Coved du groupe PAPREC. Deux camions (plus un de secours) et 2,5 ETP sont affectés sur ce service.

Planning	semaine paire	semaine impaire	
Chemilly/Yonne, Hauterive, Seignelay	lundi		
Avrolles, Frévaux, les Buissons, les Drillons, Champlandry, Saint-Florentin ville, centre-ville et collectifs	mardi		
Bligny-en-Othe, Brienon/Armançon ville, centre-ville et collectifs, Champlost, Venizy	mercredi		
Chailley, Lasson, Turny, Sormery	jeudi		
Beugnon, Chéu, Germigny, Saint-Florentin centre-ville et collectifs, Soumaintrain	vendredi		
Beaumont, Héry, Mont-Saint-Sulpice		lundi	
Saint-Florentin ville, centre-ville et collectifs		mardi	
Bouilly, Brienon/Armançon, Vergigny		mercredi	
Butteaux, Jaulges, Neuvy-Sautour, Percey, Villiers-Vineux		jeudi	
Bellechaume, Esnon, Mercy, Ormoy, Paroy-en-Othe, Saint-Florentin centre-ville et collectifs		vendredi	
5000 ÉVOLUTION DES TONNAG	ES		
4000 - 4055 4239 4121 4258			
3000 -	7 Hausse		
2000 -			
1000 -			
0 2017 2018 2019 2020			

Les collectes des déchets issus du tri (sacs jaunes) sont réalisées tous les 15 jours (sauf centre-ville + collectifs de Saint-Florentin et Brienon/Armançon, toutes les semaines).

Pour réaliser cette collecte, trois bennes sont mobilisées (une de 26 tonnes et deux de 19 tonnes) avec quatre chauffeurs/ripeurs et un ripeur. La collecte du tri en porte-à-porte représente environ 35 000 km.

planni	ng		OMM	UNES		semaine paire	semaine impaire
Brienon, Saint-Su			ville, ce	ntre-vil	le et col	, Mont- lundi	
Chéu, Ja	aulg	es, Perc	ey, Villie	ers-Vine	ux	mardi	
Lasson, l	Neu	vy-Saut	our, Soi	mery		mercredi	
Saint-Flo	oren	tin ville	, centre	-ville et	collecti	jeudi	
Beaumo	nt, l	Héry, les	s Baudiè	eres, Orr	noy	vendredi	
Brienon, Chemilly				ville et	collectif	mplost,	lundi
Bellecha	um	e, Esnor	n, Mercy	, Paroy-	en-Oth		mardi
Beugnoi Champla					Buissor		mercredi
	Bouilly, Saint-Florentin centre-ville et collectifs, Hauterive, Rebourseaux, Vergigny					Hauterive,	jeudi
Avrolles,	, Ch	ailley, Fı	révaux,	Seignel	ay, Turn		vendredi
2000		1868 refus 317	1833 refus 342	1787	1764	ONNAGES	
1500	<u>-</u>	1551	1492	1473	1429	■ Baisse de 5,5 collecté <u>par ra</u>	-
500	_						
0		2017	2018	2019	2020		

BILAN 2020

Les services de collecte (ordures ménagères et tri) ont fonctionné toute l'année.

Si nous n'avons pas connu d'incertitude quant au traitement des ordures ménagères (enfouissement), nous avons failli être confrontés à une saturation de l'exutoire sur l'usine d'Ormoy, difficulté que nous avons résolue en partenariat avec le prestataire.

En revanche, le contexte épidémique a eu, directement ou non, un effet négatif sur les volumes collectés. Ainsi avons-nous constaté un accroissement du volume de déchets ménagers : l'utilisation de masques jetables a dû concourir à ce phénomène. En parallèle, la collecte de tri a connu une baisse, avec dans le même temps, une petite augmentation des refus de tri.

Cette évolution négative tant en volume de déchets collectés que de mauvaises applications des gestes de tri, nécessite un renforcement des mesures pédagogiques vis-à-vis de la population, au-delà des actions déjà portées par le Syndicat des Déchets du Centre Yonne auquel les démarches de prévention ont été confiées. C'est un travail à développer à l'avenir directement par notre établissement.

COLLECTE EN DÉCHÈTERIE Tonnages 2017 2018 2019

Les déchèteries sont accessibles au public sur présentation d'une carte délivrée gratuitement au siège de la Communauté de communes à Saint-Florentin.

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIES



































Les dépôts sont effectués par les particiliers et professionnels associés aux particuliers.

DÉCHÈTERIE DE SAINT-FLORENTIN

- Gérée en régie par la Communauté de communes.
- Deux gardiens à temps plein et un agent à temps partiel employé via une structure intérimaire d'insertion.
- Un broyeur sur benne.

En terme de volume d'activité, la déchèterie de Saint-Florentin traite autant de déchets que les deux autres déchèteries de Brienon/Armançon et Seignelay.

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi: 10h - 12h /

14h - 17h (18h en été)

Samedi: 9h - 12h / 14h - 17h (18h en été)

DÉCHÈTERIES DE BRIENON/A ET SEIGNELAY

- Gérées par la société Coved.
- Deux salariés de la société Coved (représentant 1,5 ETP) assurent le fonctionnement des installations.
- Une plateforme de déchets verts.

Horaires d'ouverture

Seignelay - lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi: 10h - 12h / 14h - 17h (18h en été)

Brienon / Armançon - lundi, mercredi, jeudi,

vendredi, samedi: 10h - 12h / 14h - 17h (18h en été)







BILAN 2020

Le confinement du printempss a occasionné un afflux important de visiteurs dans nos déchèteries. Le fait que nos concitoyens se soient retrouvés bloqués chez eux a, d'une part, attisé les envies de nettoyage et autres actions de rangement, et d'autre part permis la réalisation de travaux dans leur domicile.

Cet afflux d'utilisateurs, associé à l'application des mesures sanitaires, a occasionné sur les trois déchèteries des temps d'attente parfois très longs pour accéder aux quais de déchargement. À l'occasion, sont apparus des tensions entre usagers, des incivilités et d'autres comportement dangereux, notamment le long de la route départementale à proximité de la déchèterie de Seignelay. Les agents communautaires ainsi que nos prestataires ont parfois dû intervenir pour réquler les flux à l'extérieur des sites.

En matière d'exutoire, pendant plusieurs semaines, au printemps, l'ensemble des bennes étant mobilisées pour du stockage d'attente avant évacuation, la gestion du bois collecté s'est avérée compliquée.

6 151 tonnes

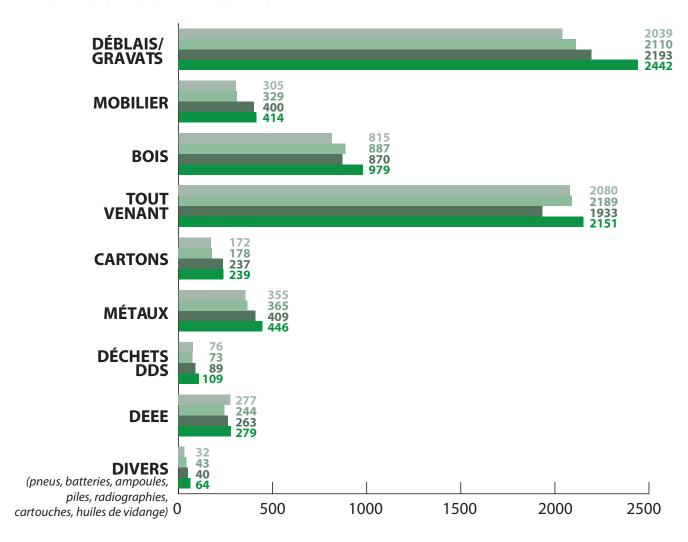
6 319 tonnes en 2018

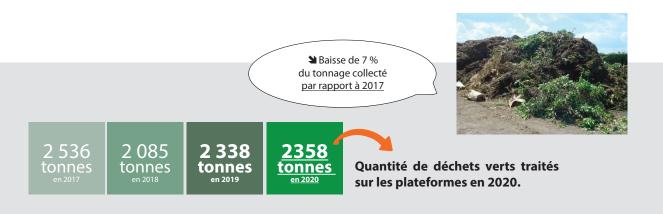
6 443 tonnes en 2019



Quantité de déchets collectés er déchèterie en 2020 (hors déchets verts).

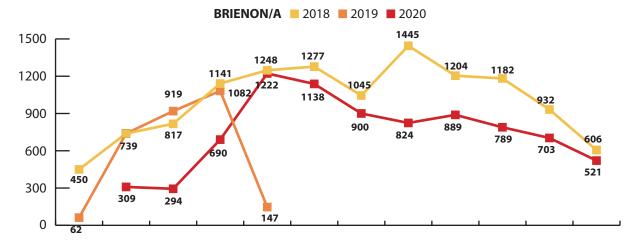
TONNAGES EN DÉCHÈTERIE - DÉTAILS

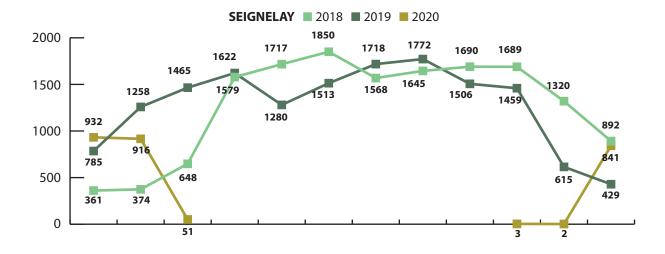


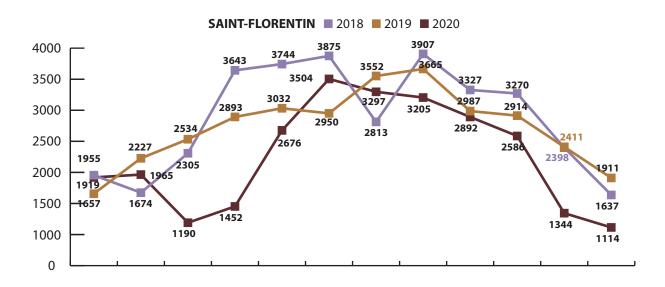


FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES

Courant 2020, le système informatique et les outils de suivi des visiteurs pour la déchèterie de Seignelay (comme en 2019 pour Brienon/A), n'a pas permis de faire remonter l'ensemble des fréquentations. Ces dysfonctionnements ont été résolus en décembre 2020.







COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE 2017 2018 2019 2020

LE VERRE



La collecte du verre (bouteille, pots et bocaux en verre sans couvercle, ni bouchon) des 97 PAV est assurée toutes les deux semaines par la société Gachon, située à Créancey (21). Lors du contrôle hebdomadaire, les services communautaires vérifient l'état des installations, procédent au nettoyage des abords et surveillent la situation de saturation des bacs. Pour cela, les équipes communautaires (les mêmes que pour la collecte), disposent de trois véhicules utilitaires.

894 tonnes en 2017

874 tonnes en 2018 863 tonnes en 2019 951 tonnes



Quantité de verre collecté en 2020.

LE TEXTILE



Suite à la défaillance du précédent prestataire, la Communauté de communes a signé un nouveau contrat avec Le Relais, entreprise à caractère social. Vingt bennes à textile (vêtements, chaussures, linge de maison) sont dispersées sur le territoire. Cette prestation est réalisée gracieusement par la structure Le Relais en contrepartie de l'absence de rémunération pour la Communauté de communes lors de la valorisation des vêtements et tissus d'ameublement. Là encore, les agents communautaires interviennent régulièrement pour vérifier l'état de propreté de ces points d'apport volontaire.

88 tonnes

85 tonnes en 2018 77 tonnes en 2019 66 tonnes en 2020



Quantité de textiles collectés en 2020.

AUTRES POINTS D'APPORT



Plusieurs PAV d'ordures ménagères résiduelles sont disponibles sur le territoire communautaire. C'est la société Coved, prestataire de la collecte en porte à porte qui en assure le ramassage.

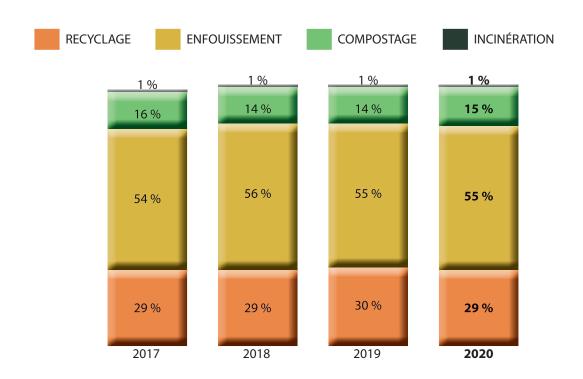
LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS

VERRE ● VÊTEMENTS ● AUTRES POINTS D'APPORT ●

COMMUNES	EMPLACEMENTS	COMMUNES	EMPLACEMENTS	
BEAUMONT	• Lavoir (rue des Ponts)	LASSON	Chemin du cimetière	
	• Rue de l'Égalité •	MERCY	• Lavoir, rue de la Côte Sainte Anne	
BELLECHAUME BEUGNON	 Parking salle des fêtes Rue du Professeur Ramon Place de la Mairie 	MONT- ST-SULPICE	Rue du Puits de la Chèvre Rue du Château d'Eau ● ● ● + Les Régniers (Parking du Stade) ●	
	Angle Grande Rue et Bld Delattre de Tassigny	NEUVY-SAUTOUR	Ancienne route nationale	
	 Angle rue de la Foire aux Chevaux Route de Joigny Rue Delattre Rue du M^{chal} Leclerc 		Rue Serge Moreau ●●● Rue Saint-Vincent ● + Malmaison (Rue Jean Bizet) ●	
	• Pétanque •	PERCEY	Pont de Biault, rue de la Croix St Jacques	
BRIENON/ ARMANCON	Rue du Stade Place Émile Drominy Place Émile Blondeau Rue de la Gare Rue Bouribault Rue des Écluses Rue du 11 Novembre Cimetière Rue Simon Legouge Parking école St Loup Déchèterie, route du Boutoir + BLIGNY-EN-ОTHE (chemin de l'église)	SAINT FLORENTIN	 Parking des Plantes, rue du Maréchal Juin Parking du magasin Netto, rue J. Lancôme Avenue de l'Europe, vers place Ravel Rue G. Clémenceau (les Petites Conches) Parking Amicale des Portugais Rue des frères Chignardet (salle Daullé) Camping de l'Armançon Déchèterie Parking Intermarché Parking Atac Promenade de la Vernée Place du port de plaisance 	
BUTTEAUX	Place de l'église + La Chaussée		+ Avrolles (mairie) • + Avrolles (église) • + Frévaux •	
CHAILLEY	Angle Rue Neuve et Rue des Fossés + Vaudevanne(Angle Bas Fonds et Parc du Chêne)		+ Les Buissons (aire de repos RN 77) ●	
CHAMPLOST CHEMILLY/	Rue André Priou + Vachy (Rue du Lavoir) + Chatton (Rue d'Avrolles) Rue du Stade	SEIGNELAY	 Impasse du Tacot Les Ouches Avenue du Thureau Rue Alphonse Darlot Déchèterie, rue de Brienon / Armançon 	
YONNE	+ Les Chaumes (Rue Colbert)		Rue des Courrières, vers la salle des fêtes	
CHÉU	Aérodrome (à l'entrée)	SORMERY	+ Francoeur Les Grands Chemins	
	Parking vers la salle des fêtes	SOUMAINTRAIN	Carrefour route d'Ervy et rue de l'étang	
ESNON	 Sur la place, rue des Saules Rue de la planche - Rue du Port Parking salle des fêtes, rue des Buchottes Route d'Ormoy - Impasse des Vergers + Vorvigny (rue de la Forêt) 	TURNY	Chemin de ronde, à côté de la salle des fêtes + Bas-Turny (sortie D334) + Le Fays + Le Saudurand + Linant	
GERMIGNY	 Rue de Chaumont, vers l'étang Salle des fêtes + Vieux-Champs (sur la place) 	VENIZY	Parking salle des fêtes Parking salle des fêtes + Les Fourneaux, rue de Cuchot	
HAUTERIVE	 Rue de l'Église Place de la Mairie + Снісну (Grande Rue) Chemin de Chablis 	VERGIGNY	 Avenue René Vildey, quartier de la gare Stade Cimetière + Bouilly (rue de l'église) + Rebourseaux (vers la salle des fêtes) 	
HÉRY	 Chemin des Créaux Rue du Bois Rue Shilboottle 	VILLIERS-VINEUX	Rue le Pré Henry	
IAULGEG	+ Les Baudières (Rue Neuve)	_		
JAULGES	Parking vers la salle des Fêtes			

LE TRAITEMENT 🗘

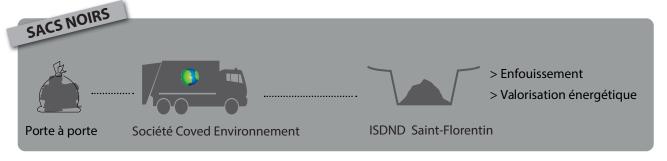
TRAITEMENT DES DÉCHETS TOUS CONFONDUS DE LA CCSA



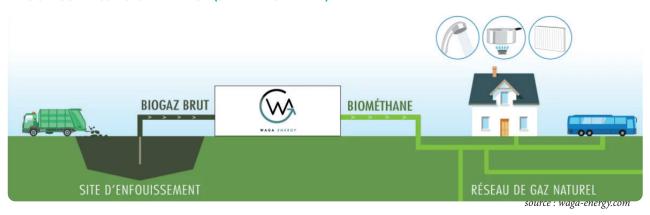
VALORISATION DES DÉCHETS DE LA CCSA (OM ET TRI INCLUS)								
DÉSIGNATION	TRAITEMENT	2017	2018	2019	2020			
Déchets dangereux	Incinération	108T	116 T	138 T	173 T			
Végétaux	Compostage	2536 T	2085 T	2100 T	2357 T			
Gravats, encombrants, OM et refus de tri	Enfouissement	8490 T	8781 T	8560 T	9186 T			
Carton, ferraille, bois, mobilier, textile, DEEE, sacs jaunes, verre	Recyclage	4457 T	4453 T	4592 T	4803 T			
TOTA	L	15591 T	15434 T	15390 T	16520T			

ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères résiduelles sont acheminées vers l'installation de stockage de déchets non dangereux de Duchy (Saint Florentin) où elles sont enfouies.



ZOOM SUR L'ISDND DE FRÉVAUX (SAINT-FLORENTIN)



Une installation de stockage de déchets non dangereux est un site classé pour la protection de l'environnement qui élimine des déchets non dangereux par dépôt ou enfouissement sur ou dans la terre. Celle de Frévaux est dotée d'une « wagabox » : les biogaz produits sont valorisés sous forme de biométhane, substitut renouvelable du gaz naturel. On peut donc considérer que même les déchets ultimes enfouis bénéficient d'une valorisation.

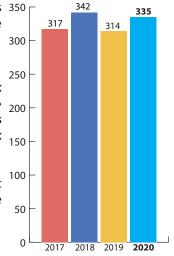




Les équipes techniques communautaires apportent directement les collectes 350 du jour à l'usine de tri d'Ormoy où elles sont triées en fonction des filières de valorisation. Une partie de ces déchets repartent en refus de tri. 300

Attention les refus ne sont pas, dans la globalité, des erreurs de tri. Sont refusés : la vaisselle en plastique, les emballage souples dit « craquants » (ex : paquet de chips), les bouteille de lait en PET opaque, les blisters avec couvercle souple (ex : barquette de jambon dont l'opercule n'est pas retirée).

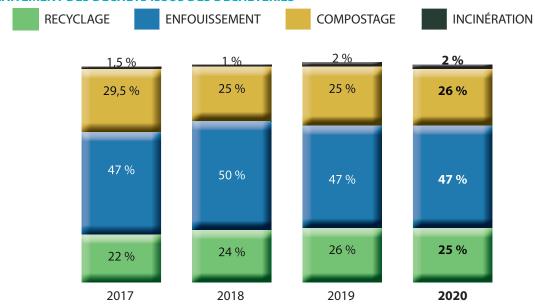
Tous ces déchets font partie intégrante de la vie des consommateurs, il est difficile aujourd'hui d'agir sur ces leviers. Toutefois, une vigilance peut être accrue sur le verre, les textiles, les DEEE et les ordures ménagères.



DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES

	VALORISATION ÉNERGÉTIQUE/ENFOUISSEMENT
Tout-venant	
Gravats	ISDND Duchy Frévaux (89)
	VALORISATION MATIÈRE / USINE DE RECYCLAGE
Cartons	
Bois	Emyn Leidier (75)
DEEE	Brienon Recyclage (89) Remondis (10) / Cornec (77)
Ferraille	Odelot Recyclage (89)
	VALORISATION ORGANIQUE
Déchets verts	Compostière de l'Aube (10)
Coved et Vert Compost (89)	Vert Compost (89)
• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
	VALORISATION MATIÈRE ET ÉNERGÉTIQUE, ENFOUISSEMENT
Mobilier	OPERENVI (89)
Bourgogne recyclage	
	VALORISATION MATIÈRE
Pneus	Filière agréée ALIAPUR
Aliapur/Coved	Filière agréée EcoTLC
Vêtement	
EcoTLC (Éco-organisme du Textile, du Linge et d	e la Chaussure)
au .e.a, au <u>-</u> gc et a	
	VALORISATION MATIÈRE, TRAITEMENT CHIMIQUE, ENFOUISSEMENT
Déchets toxiques	Edib (21)
(+huile de vidange)	Triadis (91)
Triadis (91)/EDIB (2	21)
	VALORISATION MATIÈRE, TRAITEMENTS DIVERS
Autres déchets piles, lampes,	
Autres déchets piles, lampes,cartouches imprimantes radiographies	éco-organismes

TRAITEMENT DES DÉCHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES



VALORISATION DES DÉCHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES (GRAVATS INCLUS) EN TONNES							
DÉSIGNATION	TRAITEMENT	2017	2018	2019	2020		
Déchets dangereux	Incinération	108 T	116T	138 T	173 T		
Végétaux	Compostage	2536 T	2085 T	2338 T	2355 T		
Gravats, encombrants	Enfouissement	4119T	4200 T	4126 T	4593 T		
Carton, ferraille, bois, mobilier, DEEE	Recyclage	1924T	2003 T	2179 T	2357 T		
TOTAL		8687 T	8403 T	8781 T	9478 T		

À ce jour, plus de 48 % des déchets réceptionnés en déchèterie sont peu valorisés dans des filières de réutilisation.

TRAITEMENT DES DÉCHETS ISSUS DES PAV





LA PRÉVENTION 🖔

La CCSA s'est associée au Syndicat des Déchets du Centre Yonne (SDCY) qui, pour son compte, mène des actions visant d'une part à la réduction du volume de déchets produits et d'autre part au développement d'actions visant à mieux valoriser les déchets produits.

LES ACTIONS DU SDCY

→ Compostage à l'Espace Famille de Saint-Florentin :

- installation du site de l'Espace Famille de Saint-Florentin (toute fin 2019),
- animations et formations des référents de site de l'Espace Famille,
- référencement, remise en état et suivi des sites en place ainsi que signatures des nouvelles chartes mises à jour en 2020,
- intervention et formation des éco-délégués sur le site du collège Cousteau,
- cartographie des sites existants.

Bilan: 11 sites en place en établissement; 1 site collectif en pied d'immeuble.

Sensibilisation grand public:

- participation à l'opération « Nettoyons la nature de Saint-Florentin »,
- réalisation d'un programme d'animation avec l'Office du tourisme (pour une mise en place en 2021).

Eco-exemplarité :

- suivis des opérations cimetières pilotes (Turny, Venizy),
- présentation du compostage collectif aux élus de Seignelay,
- mobilisation des collèges de Brienon/Armançon et de Saint-Florentin ainsi que

l'Espace Famille de Saint-Florentin pour récupération de matière sèche à la déchèterie de Saint-Florentin.

→ Animations scolaires :

- « Autopsie de poubelle » aux éco-délégués du collège Cousteau,
- « La magie du compost » à l'école de Chailley,
- « Du champ à l'assiette » au RPI de Champlost,
- « Tous éco-citoyen » au RPI de Champlost.

→ Développement d'outils pédagogiques et de communication :

- développement d'une mallette ludique et mise à disposition des structures,
- réalisation d'une infographie sur les déchets verts du territoire pour sensibilisation en déchèterie (lors des périodes de confinement notamment en 2020),
- réalisation et envoi d'un catalogue d'animations à l'ensemble des structures d'accueil des jeunes publics,
- achats de jeux de société et de ressources documentaires sur la thématique déchets et mis à disposition dans les
- établissements,
- acquisition et mise à disposition d'un kit anti-gaspillage à mettre en place dans les établissements proposant de la restauration collective,
 - deux concours Facebook sur la prévention des déchets dans le cadre de la SERD 2020,
 - des articles mettant en avant des initiatives du territoire de la CCSA dans la newsletter du SDCY (espace famille),
 - réapprovisionnement de la mise à disposition des guides et Stop Pub au sein du siège de la CCSA.

LES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES DE LA CCSA

ANIMATION ET SURVEILLANCE

Compte tenu du contexte sanitaire, toutes les actions d'animation en lien avec les sites d'Ormoy et de Duchy n'ont pu être développées. Les tests de caractérisation des déchets ménagers seront effectués en février 2021.







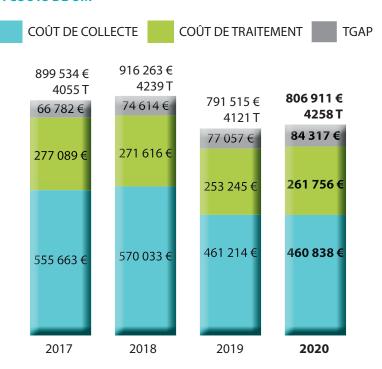


Illustrations SDCY

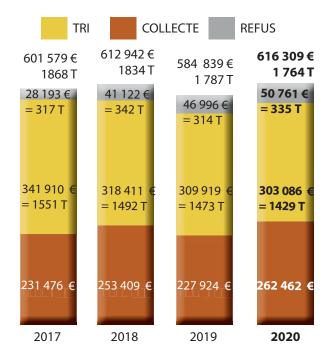
LES MOYENS FINANCIERS 3

LES SOURCES DE COÛTS

EN PORTE À PORTE : COÛTS DE OM

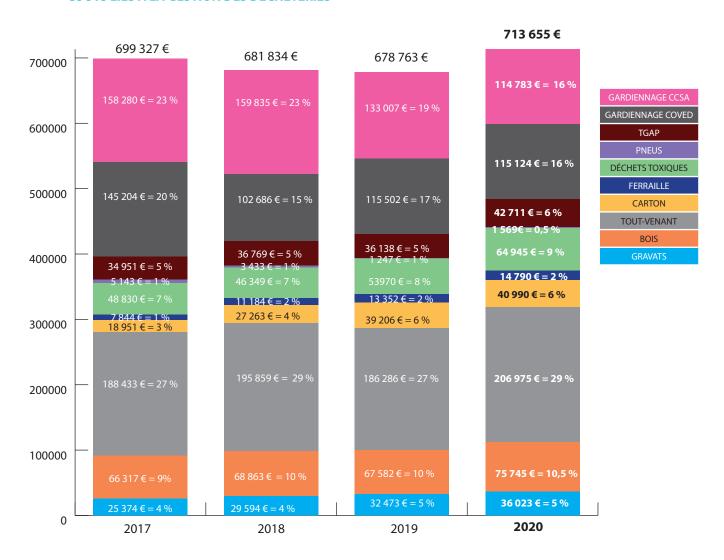


EN PORTE À PORTE: COÛTS DE COLLECTE ET TRAITEMENT DU TRI



À noter : le baisse du coût de collecte s'explique par le passage toutes les deux semaines de la collecte des OM.

COÛTS LIÉS À LA GESTION DES DÉCHÈTERIES



COÛTS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS VERTS

EN PAV : COÛTS DES COLLECTES DE VERRE



- À l'ensemble de ces coûts, il faut ajouter les moyens humains administratifs dédiés en totalité ou en partie au service,
- à savoir : 2 ETP d'agents administratifs directement affectés au service ; 1,2 ETP d'agents administratifs en soutien (comptabilité, administration générale, ressources humaines) ; une quote-part du travail de la direction générale.

ANALYSE FINANCIÈRE GLOBALE

Fonctionnement dépenses			Année			
Tonctionnement depenses	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Charges de structures Salaires et charges	106 141,05	56 608,59	4 053,70	66 489,90	4 661,75	237 954,9
Coûts directs	0,00	135 672,06	0,00	56 513,68	0,00	192 185,7
Coûts administratifs Total salaires et charges	107 788,37 107 788,37	39 195,77 174 867,83	5 879,37 5 879,37	35 276,19 91 789,87	7 839,15 7 839,15	195 978,8 388 164,5
Coûts des prestations de services	899 533,60	415 792,32	40 154,79	484 533,15	124 309,31	1 964 323,1
ntérêts des emprunts	23 362,91	0,00	0,00	4 900,00	0,00	28 262,9
Amortissements	58 104,02	54 964,25	2 880,00	86 287,03	0,00	202 235,3
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	1 194 929,95	702 232,99	52 967,86	733 999,95	136 810,21	2 820 940,9
Fonctionnement recettes			Année	2017		
ronctionnement recettes	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Ventes des produits récupérés	0,00	73 394,00	22 037,71	38 487,00	0,00	133 918,7
Redevance des professionnels	7 821,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 821,0
Produits REOM + TEOM Subvention des organismes	890 461,29 43 591,94	523 303,72 319 674,26	39 471,63 0,00	546 976,45 22 314,81	101 950,91 0,00	2 102 164,0 385 581,0
FOTAL REC. FONCTIONNEMENT	941 874,23	916 371,98	61 509,34	607 778,26	101 950,91	2 629 484,7
						-191 456,2
Fonctionnement dépenses			Anné	e 2018		
r onetionnement depenses	ОМ	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Charges de structures	107 120,9	9 56 570,25	3 911,58	66 541,00	3 752,63	237 896,
Salaires et charges	107 120,8	00 070,20	5 511,00	00 341,00	0 702,00	207 000,
Coûts directs	0,0	0 169 524,76	0,00	68 711,81	0,00	238 236,
Coûts administratifs	75 113,3	0 27 313,93	4 097,09	1	5 462,79	136 569,
Total salaires et charges	75 113,3		· · · · · ·	93 294,35	5 462,79	374 806,
Coûts des prestations de services	916 262,7	1 359 532,92	40 478,41	521 999,02	87 070,87	1 925 343,
ntérêts des emprunts	12 955,1	9 0,00	0,00	3 650,00	0,00	16 605,
Amortissements	58 104,0		,		0,00	205 876,
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	1 169 556,2	5 666 994,09	51 367,08	776 324,46	96 286,29	2 760 528,
			Anné	e 2018		
Fonctionnement recettes	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Color de la color		00 440 40	00.005.07	40.047.07	0.00	450.400
/entes des produits récupérés Redevance des professionnels	0,0 5 042,0		'	'	0,00	158 463, 6 561,
Produits TEOM	943 063,6		1	· · · · · ·	i	2 225 933,
Subvention des organismes	43 292,4		<u> </u>	†	0,00	388 985,
TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT	991 398,1			,	77 639,79	2 779 943
	771 370,1	711711,00	0 : 120,50	701730,11	77 037,77	19 415,2
Fonctionnement dépenses			Anné	e 2019		
ronctionnement depenses	OM	TRI	Verre	Déchèterie	Déchets verts	Total
Charges de structures	62 374,3	0 46 350,40	3 850,00	33 714,60	3 658,00	149 947,
Salaires et charges						
Coûts directs		153 126,95		73 690,08		226 817,
Coûts administratifs	79 662,5				5 689,50	143 669,
Total salaires et charges	79 662,5	<u> </u>	· ·	i	5 689,50	370 486,
Coûts des prestations de services	791 515,3			i	52 392,99	1 826 977,
ntérêts des emprunts	10 763,2	5 0,00	0,00	3 588,20	0,00	
Amortissements TOTAL DEP. FONCTIONNEMENT				1		
	39 327,5			122 400,16	0,00	175 286,
	983 643,0			122 400,16	0,00 61 740,49	175 286,
			61 152,46	122 400,16		175 286,
Fonctionnement recettes			61 152,46	122 400,16 836 112,53		175 286,
Fonctionnement recettes	983 643,0	3 594 401,13 TRI	4 61 152,46 Anné Verre	122 400,16 836 112,53 ee 2019	61 740,49	175 286, 2 537 049, Total
Fonctionnement recettes /entes des produits récupérés	983 643,0 OM	3 594 401,13 TRI 0 120 213,95	Anné Verre 30 267,89	122 400,16 836 112,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94	61 740,49 Déchets verts	175 286, 2 537 049, Total
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels	983 643,0 OM	TRI 0 120 213,95 4 0,00	Anné Verre 30 267,89	122 400,16 836 112,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94	Déchets verts 0,00	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes	983 643,0 OM 0,0 32 005,4	TRI 0 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20	122 400,16 836 II2,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75	Déchets verts 0,00 0,00	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes	OM 0,0 32 005,4 840 578,0	TRI 0 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20	122 400,16 836 II2,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75	Déchets verts 0,00 0,00 52 760,70	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes	OM 0,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2	TRI 0 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09	122 400,16 836 112,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67	Déchets verts 0,00 0,00 52 760,70 0,00	14 351, 175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes	OM 0,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2	TRI 0 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09	122 400,16 836 II2,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75	Déchets verts 0,00 0,00 52 760,70 0,00	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes ROTAL DEP. FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses	OM 0,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7	TRI 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI	Anné Verre 30 267,89 0,00 5 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre	122 400,16 836 112,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67	0,00 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 Déchets verts	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures	OM 0,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7	TRI 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI	Anné Verre 30 267,89 0,00 5 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre	122 400,16 836 112,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67	0,00 0,00 52 760,70 52 760,70	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes POTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Salaires et charges	OM 0,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7	TRI 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40	122 400,16 836 112,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67 ee 2020 Déchèterie	0,00 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 Déchets verts	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698, Total
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes OTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures	OM 0,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7	TRI 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 168 362,38	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40	122 400,16 836 112,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67 ee 2020 Déchèterie 7 504,08	0,00 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 2 350,01	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698, Total 169 191, 248 006,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Salaires et charges Coûts directs	OM 0,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7 OM 94 443,0	TRI 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 168 362,38 7 30 739,60	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40	122 400,16 836 112,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67 ee 2020 Déchèterie	0,00 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 Déchets verts	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698, Total 169 191, 248 006, 155 250,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Rubvention des organismes ROTAL DEP. FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Salaires et charges Coûts administratifs Total salaires et charges	OM 0,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7 OM 94 443,0	TRI 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 168 362,38 7 30 739,60 7 199 101,98	Anné Verre 30 267,89 0,00 5 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40 4 657,51 4 657,51	122 400,16 836 112,53 Ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 79 419,67 Ee 2020 Déchèterie 7 504,08 79 644,07 27 634,59 107 278,66	Déchets verts 0,00 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 Déchets verts 2 350,01 6 210,02 6 210,02	Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698, Total 169 191, 248 006, 155 250, 403 256,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes OTAL DEP. FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Balaires et charges Coûts directs Coûts administratifs Total salaires et charges Coûts des prestations de services	OM O,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7 OM 94 443,0	TRI 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 168 362,38 7 30 739,60 7 199 101,98 9 355 375,53	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40 4 657,51 4 657,51 52 646,34	122 400,16 836 112,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67 ee 2020 Déchèterie 7 504,08 79 644,07 27 634,59 107 278,66 619 518,16	Déchets verts 0,00 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 Déchets verts 2 350,01 6 210,02 6 210,02	Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, Total 169 191, 248 006, 155 250, 403 256, 1 900 087,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Salaires et charges Coûts directs Coûts administratifs Total salaires et charges Coûts des prestations de services ntérêts des emprunts Amortissements	OM O,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7 OM 94 443,0 86 008,7 80 689,1 2 057,1 47 611,4	TRI 1 20 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 7 30 739,60 7 199 101,98 9 355 375,30 4 0,00 6 7 569,00	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40 4 657,51 4 657,51 5 2 646,34 0,00 3 500,00	122 400,16 836 112,53 Ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67 Ee 2020 Déchèterie 7 504,08 79 644,07 27 634,59 107 278,66 619 518,16 9 976,81 110 680,31	Déchets verts 0,00 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 Déchets verts 2 350,01 6 210,02 6 210,02 65 678,77 0,00	Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698, Total 248 006, 155 250, 403 256, 1 900 087, 12 033, 169 360,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Salaires et charges Coûts directs Coûts administratifs Total salaires et charges Coûts des prestations de services Intérêts des emprunts Amortissements	OM O,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7 OM 94 443,0 86 008,7 80 889,1 2 057,1	TRI 1 20 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 7 30 739,60 7 199 101,98 9 355 375,30 4 0,00 6 7 569,00	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40 4 657,51 4 657,51 5 2 646,34 0,00 3 500,00	122 400,16 836 112,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67 ee 2020 Déchèterie 7 504,08 79 644,07 27 634,59 107 278,66 619 518,16 9 976,81	Déchets verts 0,00 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 Déchets verts 2 350,01 6 210,02 6 210,02 6 678,77	Total 208 714, 32 005 2 168 051, 364 976 2 773 748, 236 698, Total 248 006, 155 250, 403 256 1 900 087, 12 033, 169 360
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Salaires et charges Coûts directs Coûts administratifs Total salaires et charges Coûts des prestations de services Intérêts des emprunts Amortissements FOTAL DER FONCTIONNEMENT	OM O,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7 OM 94 443,0 86 008,7 80 689,1 2 057,1 47 611,4	TRI 1 20 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 7 30 739,60 7 199 101,98 9 355 375,30 4 0,00 6 7 569,00	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40 4 657,51 4 657,51 52 646,34 0,00 0 3 500,00 62 338,25	122 400,16 836 112,53 Pe 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,7 791 419,67 Pe 2020 Déchèterie 7 504,08 79 644,07 27 634,59 107 278,66 619 518,16 9 976,81 110 680,31 854 958,02	Déchets verts 0,00 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 Déchets verts 2 350,01 6 210,02 6 210,02 65 678,77 0,00	Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698, Total 248 006, 155 250, 403 256, 1 900 087, 12 033, 169 360,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Salaires et charges Coûts directs Coûts administratifs Total salaires et charges Coûts des prestations de services ntérêts des emprunts Amortissements	OM O,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7 OM 94 443,0 86 008,7 80 689,1 2 057,1 47 611,4	TRI 1 20 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 7 30 739,60 7 199 101,98 9 355 375,30 4 0,00 6 7 569,00	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40 4 657,51 4 657,51 52 646,34 0,00 0 3 500,00 62 338,25	122 400,16 836 112,53 Ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67 Ee 2020 Déchèterie 7 504,08 79 644,07 27 634,59 107 278,66 619 518,16 9 976,81 110 680,31	Déchets verts 0,00 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 Déchets verts 2 350,01 6 210,02 6 210,02 65 678,77 0,00	Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698, Total 248 006, 155 250, 403 256, 1 900 087, 12 033, 169 360,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Salaires et charges Coûts directs Coûts administratifs Total salaires et charges Coûts des prestations de services Intérêts des emprunts Amortissements FOTAL DER FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT	OM O,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7 OM 94 443,0 86 008,7 806 869,1 2 057,1 47 611,4 1 036 989,5	TRI 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 168 362,38 7 30 739,60 7 199 101,98 9 355 375,53 4 0,00 6 7 569,00 7 625 406,74 TRI	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40 1 534,40 1 657,51 2 646,34 0 0,00 3 500,00 62 338,25 Anné Verre	122 400,16 836 112,53 Ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67 Ee 2020 Déchèterie 7 504,08 79 644,07 27 634,59 107 278,66 619 518,16 9 976,81 110 680,31 854 958,02 Ee 2020 Déchèterie	Déchets verts 0,00 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 Déchets verts 2 350,01 6 210,02 6 210,02 6 5678,77 0,00 74 238,80 Déchets verts	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698, Total 169 191, 248 006, 155 250, 403 256, 1 900 087, 12 033, 169 360, 2 653 931,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Salaires et charges Coûts directs Coûts administratifs Total salaires et charges Coûts des prestations de services Intérêts des emprunts Amortissements FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés	983 643,0 OM 0,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7 OM 94 443,0 86 008,7 806 869,1 2 057,1 47 611,4 1 036 989,5 OM	TRI 120 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 7 199 101,98 9 355 375,00 6 7 569,00 7 625 406,74 TRI TRI 0 52 268,96	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40 1 534,40 1 52 646,34 0,00 3 500,00 62 338,25 Anné Verre	122 400,16 836 112,53 ee 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67 ee 2020 Déchèterie 7 504,08 79 644,07 27 634,59 107 278,66 619 518,16 9 976,81 110 680,31 854 958,02 ee 2020 Déchèterie	Déchets verts 0,00 0,00 52,760,70 0,00 52,760,70 Déchets verts 2,350,01 6,210,02 6,210,02 6,56,77 0,00 74,238,80 Déchets verts 0,00	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698, Total 248 006, 155 250, 403 256, 1 900 087, 12 033, 169 360, 2 653 931, Total
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Balaires et charges Coûts directs Coûts administratifs Total salaires et charges Coûts des prestations de services Intérêts des emprunts Amortissements FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels	OM O,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7 OM 94 443,0 86 008,7 806 869,1 2 057,1 47 611,4 I 036 989,5 OM O,0 27 388,5	TRI 1 20 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 168 362,38 7 30 739,60 7 199 101,98 9 355 375,53 4 0,00 6 7 569,00 7 625 406,74 TRI TRI TRI 52 268,96 3 0,00	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40 4 657,51 4 657,51 52 646,34 0,00 3 500,00 62 338,25 Anné Verre Verre	122 400,16 836 112,53 Pe 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67 Pe 2020 Déchèterie 7 504,08 110 680,31 854 958,02 Pe 2020 Déchèterie 51 088,48 0,00	Déchets verts 0,00 0,00 52,760,70 0,00 52,760,70 Déchets verts 2,350,01 6,210,02 6,210,02 6,210,02 6,210,02 74,238,80 Déchets verts 0,00 0,00	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698, Total 169 191, 248 006, 155 250, 403 256, 1 900 087, 12 033, 169 360, 2 653 931, Total
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Balaires et charges Coûts directs Coûts administratifs Total salaires et charges Coûts des prestations de services Intérêts des emprunts Amortissements FOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels	983 643,0 OM 0,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7 OM 94 443,0 86 008,7 806 869,1 2 057,1 47 611,4 1 036 989,5 OM	TRI 1 20 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 168 362,38 7 30 739,60 7 199 101,98 9 355 375,53 4 0,00 6 7 569,00 7 625 406,74 TRI TRI 0 52 268,96 3 0,00 0 515 437,18	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40 0,00 3 500,00 62 338,25 Anné Verre 30 038,25 0,00 52 865,35	122 400,16 836 112,53 Pe 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67 Pe 2020 Déchèterie 7 504,08 79 644,07 27 634,59 107 278,66 619 518,16 9 976,81 110 680,31 854 958,02 Péchèterie 51 088,48 0,00 724 695,87	Déchets verts 0,00 0,00 52 760,70 0,00 52 760,70 Déchets verts 2 350,01 6 210,02 6 210,02 6 210,02 74 238,80 Déchets verts 0,00 0,00 57 270,80	175 286, 2 537 049, Total 208 714, 32 005, 2 168 051, 364 976, 2 773 748, 236 698, Total 169 191, 248 006, 155 250, 403 256, 1 900 087, 1 2 033, 169 360, 2 653 931,
Fonctionnement recettes Ventes des produits récupérés Redevance des professionnels Produits TEOM Subvention des organismes TOTAL DER FONCTIONNEMENT Fonctionnement dépenses Charges de structures Salaires et charges Coûts directs Coûts administratifs Total salaires et charges Coûts des prestations de services Intérêts des emprunts Amortissements TOTAL DER FONCTIONNEMENT	OM O,0 32 005,4 840 578,0 43 797,2 916 380,7 OM 94 443,0 86 008,7 806 869,1 2 057,1 47 611,4 I 036 989,5 OM O,0 27 388,5	TRI 1 20 213,95 4 0,00 6 507 949,05 3 302 497,91 3 930 660,91 TRI 1 63 360,23 168 362,38 7 30 739,60 7 199 101,98 9 355 375,53 4 0,00 6 7 569,00 7 625 406,74 TRI TRI TRI 52 268,96 3 0,00	Anné Verre 30 267,89 0,00 52 258,20 0,00 82 526,09 Anné Verre 1 534,40 4 657,51 4 657,51 52 646,34 0,00 3 500,00 62 338,25 Anné Verre Verre	122 400,16 836 112,53 Pe 2019 Déchèterie 58 232,94 0,00 714 504,98 18 681,75 791 419,67 Pe 2020 Déchèterie 7 504,08 110 680,31 854 958,02 Pe 2020 Déchèterie 51 088,48 0,00	Déchets verts 0,00 0,00 52,760,70 0,00 52,760,70 Déchets verts 2,350,01 6,210,02 6,210,02 6,210,02 6,210,02 74,238,80 Déchets verts 0,00 0,00	175 28 2 537 04 2 537 04 2 168 08 2 168 08 2 173 74 2 36 69 2 773 74 2 36 69 2 773 74 2 36 69 3 2 653 9 3 2 653 9 3 3 2 0 0 1 3 3 3 3 3 2 0 0

Les coûts de revient	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Ordures ménagères	1 194 929,95 €	1 169 556,25 €	983 643,03 €	1 036 989,57 €
Le TRI (sacs jaunes)	702 232,99 €	666 994,09 €	594 401,13 €	625 406,74 €
La collecte du verre	52 967,86 €	51 367,08 €	61 152,46 €	62 338,25 €
La tenue des déchèteries	733 999,95 €	776 324,46 €	836 112,53 €	854 958,02 €
La gestion des déchets verts	136 810,21 €	96 286,29 €	61 740,49 €	74 238,80 €
Total des coûts	2 820 940,96 €	2 760 528,17 €	2 537 049,64 €	2 653 931,38 €

Les recettes	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Le produit TEOM	2 102 164,00 €	2 225 933,00 €	2 168 051,00 €	2 202 723,00 €
Les subventions des organismes	385 581,01 €	388 985,28 €	364 976,89 €	370 371,80 €
La vente des produits récupérés	133 918,71 €	158 463,67 €	208 714,78 €	133 395,69 €
Les redevances des professionnels	7 821,00 €	6 561,50 €	32 005,44 €	32 005,44 €
Total des recettes	2 629 484,72 €	2 779 943,45 €	2 773 748,11 €	2 738 495,93 €

Tonnages collectés	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020
Les ordures ménagères	4055	4 239	4 121	4 257
Le TRI (sacs jaunes)	1869	1 834	1 787	1 764
Le verre	894	874	863	951
Les déchèteries	6151	6 319	6 443	7 123
Les déchets verts	2536	2 085	2 338	2 358
Total des tonnages (hors textiles)	15 505	15 351	15 552	16 454

Coûts moyens à la tonne	181,94 €	179,83 €	163,13 €	161,30 €
Pourcentage par rapport à 201 7		-1,16 %	-9,28 %	-11,39 %

Situation des impayés fin décembre	2019	15/05/21
Créances RI avant l'année 2016	39 757,88 €	22 562,48 €
Créances RI sur l'exercice 2016	53 432,38 €	34 625,44 €
Créances RI sur l'exercice 2017	52 652,68 €	39 787,98 €
Total restant dû fin décembre	145 842,94 €	96 975,90 €

À L'ATTENTION DES LECTEURS

Dans le domaine des déchets, il est d'usage d'utiliser de nombreux acronymes et un vocabulaire technique. Trouvez, ci-dessous, la signification des termes évoqués au fil des pages.

GLOSSAIRE

CITEO: entreprise privée spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers.

CSDU: centre de stockage des déchets ultimes

<u>DDS</u>: déchets diffus spécifiques (correspond aux DDM, déchets dangereux des ménages). Peintures, solvants, produits phytosanitaires font partie de cette catégorie de déchets.

DEEE: déchets d'équipements électriques et électroniques (réfrigirateurs, appareils électroménagers, téléviseurs, téléphones...).

DMA: déchets ménagers et assimilés (ensemble des déchets collectés et traités).

ISDND: installation de stockage de déchets non dangereux.

OM : ordures ménagères.

OMA: ordures ménagères et assimilées, c'est-à-dire les déchets collectés hors déchèteries (déchets résiduels + emballages recyclables + verre + papiers).

PAV: point d'apport volontaire.

<u>PLPDMA</u>: plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés qui met en œuvre un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic du territoire, notamment en matière de réduction des DMA.

REFUS DE TRI: déchets non recyclables déposés dans les sacs jaunes.

SDCY: syndicat des déchets du centre Yonne. Il rassemble 8 intercommunalités icaunaises à compétence déchets. **TGAP**: taxe générale sur les activités polluantes due par les entreprises dont l'activité ou les produits sont considérés comme polluants (déchets, émissions polluantes, huiles et préparations lubrifiantes, lessives, matériaux d'extraction, etc).

TOUT-VENANT: déchets sans filière de recyclage ou traitement spécifique (ex : matelas, mobilier en plastique, mobilier (hors bois), literie, plaque, isolant, moquette, fenêtre, vitre, plastique, polystyrène, tissus, caoutchouc, cartons souillés...).



